

CONCOURS

Direction de la gestion du capital humain
Service de la dotation et du développement organisationnel

COLS BLEUS

CHAUFFEUR OPÉRATEUR OU CHAUFFEUSE-OPÉRATRICE POUR LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT

TEMPORAIRE

La Ville de Lévis, se classant depuis plusieurs années en tête de liste des grandes villes canadiennes en ce qui concerne la sécurité publique et la qualité de vie, est à la recherche de chauffeurs-opérateurs ou chauffeuses-opératrices qui auront notamment la responsabilité de contribuer au déneigement et à l'entretien des infrastructures municipale.

Plus spécifiquement, la Ville de Lévis recherche des personnes qualifiées pour pourvoir des postes temporaires à temps complet (40 heures/semaine) de chauffeur-opérateur ou chauffeuse-opératrice pour la période hivernale au Service des travaux publics, de la Direction des infrastructures.

VOS DÉFIS

En tant que chauffeur-opérateur ou chauffeuse-opératrice, vous aurez à opérer la machinerie de façon sécuritaire et efficace en ayant comme objectif l'excellence de la prestation de services aux citoyennes et citoyens.

Vos défis consisteront également à proposer des pistes d'amélioration et à formuler toute recommandation susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans l'utilisation des ressources.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du supérieur immédiat ou de la supérieure immédiate, la personne titulaire du poste doit effectuer divers travaux comportant notamment la conduite et l'opération de véhicules et appareils outils. La personne titulaire du poste est responsable d'effectuer les diverses tâches et opérations qui lui sont confiées dans les meilleurs délais et selon les règles établies.

TÂCHES SPÉCIFIQUES**TÂCHES LIÉES AUX OPÉRATIONS**

1. Effectue des travaux comportant la conduite d'un ou de plusieurs appareils motorisés parmi les suivants : camion à boîte escamotable, tracteur utilitaire avec ou sans chargeuse ou souffleuse (Trackless, Benco, chenillette, etc.), camion 10 roues à benne basculante, à plate-forme ou à benne fermée.
2. Déblaye les trottoirs, épand les abrasifs ou fondants et enlève la glace à l'aide de l'équipement approprié.
3. Charge dans son véhicule, l'équipement et les matériaux en vrac à l'aide d'une chargeuse sur roues.
4. Entretien les trottoirs à l'aide du tracteur utilitaire (50HP et plus).
5. Entretien les outils de travail et les répare en cas de bris mineur.
6. Complète les documents requis par le service.
7. Conduit également un véhicule de service ou tout autre véhicule requis pour l'exécution de son travail, maintient les véhicules, les accessoires et les outils associés à l'unité en bon état de fonctionnement et de propreté (les répare en cas de bris mineurs) et effectue les vérifications avant départ (V.A.D.) et signale à qui de droit toutes déficiences de fonctionnement.

TÂCHES LIÉES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

8. Doit prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et celle de ses collègues ou de toute autre personne qui se trouve sur les lieux de travail ou à proximité.

Cette description d'emploi reflète les éléments généraux du travail à effectuer et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes tâches à effectuer. Toutefois, les tâches ayant une influence sur l'évaluation de l'emploi doivent apparaître à la description.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent
- Permis de conduire valide classe 3, la classe 1 constitue un atout
- Avoir de l'expérience en conduite de véhicule de déneigement
- Posséder la carte de compétence "santé et sécurité sur les travaux de construction"

Notez qu'il est important de démontrer, dans votre curriculum vitae, votre expérience en déneigement et le type de machinerie que vous avez opérée.

Les personnes retenues devront être disponibles pour des tests d'évaluation et des examens médicaux en lien avec l'emploi.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Être mobile à travailler dans les trois (3) arrondissements de la ville.

Horaire de nuit fixe (23h à 7h)

40 heures par semaine

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon le type de machinerie opérée:

Classe 8 (taux horaire 2018: 23,06 \$ à 28,31 \$) + 12%, conformément à la convention collective en vigueur.

Classe 10 (taux horaire 2018: 25,41 \$ à 31,23 \$) + 12%, conformément à la convention collective en vigueur.

PÉRIODE D'AFFICHAGE

Du 9 novembre 2018 au 13 janvier 2019

NUMÉRO DE CONCOURS

BLEUT-025-2018

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les personnes répondant aux exigences de la fonction et intéressées à présenter leur candidature doivent postuler par le biais du Site de recrutement de la Ville de Lévis et joindre une copie de leur curriculum vitae avant 23 h 59, le 13 janvier 2019.

ÉQUITÉ EN EMPLOI

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi.